Sion.

Vingt-deuxième année, No. 141. Le Numéro 10 centimes Mardi 8 décembre 1925.

ANNONCES :
La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Sion, Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	8.-	4.50	2.50
Avec Bulletin	12.-	6.50	3.50

Etranger : *Port en sus*

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8
Compte de Chèque postal II c 274

AVIS

Dès ce jour au premier janvier le « Nouvelliste » sera envoyé gratuitement à tout nouvel abonné pour 1926.

L'Administration.

Sorties du désert

Les Assurances ont été, dimanche, portées au Capitole par une majorité de près de deux cent mille voix.

C'est un chiffre consolant.

Petit à petit le christianisme social entre dans les lois et la Constitution, telles que nos ancêtres les avaient conçues en leur beau rêve.

Autour de nous, plusieurs pays, dont la petite Belgique, avaient déjà réalisé ce programme.

La France vient de le mettre au nombre de ses plus urgentes préoccupations.

Depuis plusieurs années, en Suisse, les Assurances erraient dans le désert, ainsi que les Hébreux — avec la manne en moins — et sans avoir, à aucun moment, désespéré d'un retour de l'opinion publique.

Cette manne, c'est-à-dire les ressources, des esprits légers avaient crû la ramasser soit avec le prélèvement sur les fortunes soit avec l'initiative Rothenberger, mais le peuple n'a pas voulu d'une terre promise où le blé risquait de se tourner en chardons.

Et les résultats du scrutin, tout réjouissants qu'ils soient, prouvent que l'on a eu raison de ne pas suivre les aéronautes ambitieux et de ne pas vouloir monter plus haut que ne le comportent notre capacité financière et notre situation d'Etat fédératif.

On a jeté du lest, et c'est ce qui a sauvé la nacelle.

En Suisse romande, deux grands cantons ont rejeté le projet, ce sont Vaud et Fribourg, le premier à une majorité d'à peine 300 voix, mais le second par près de 7000 voix.

M. Musy, président de la Confédération, aura été, hier soir, justement abasourdi et estomaqué du scrutin de son canton.

C'est un peu sec et dur, surtout après sa belle conférence de la Grenette où chacun semblait prêt à tous les sacrifices et à toutes les abnégations, en faveur du bien général.

C'est une vérité banale à affirmer, mais qu'il faut, paraît-il, affirmer de temps à autre, que trop de chefs politiques suivent le peuple, après avoir flairé le vent, au lieu de le précéder et de l'enseigner.

M. Musy, malgré tout, aura eu le beau rôle jusqu'au bout.

Le canton du Valais fait bonne figure dans le rang des acceptants.

Nous nous réjouissons de le voir abandonner le système archaïque de l'opposition systématique, qui ne menait à rien si ce n'est à des bêlements plaintifs.

Ainsi, nos représentants à Berne seront mieux à même de dire leur mot, d'être écoutés, lorsque sera discutée la loi d'exécution du texte constitutionnel des assurances, car là, aussi, se trouve un nœud important de la question.

Que de fois, un règlement d'exécution devient la Roche tarpéienne d'une loi excellente dans ses principes !

Il importera que celui-là ne nuise pas à celle-ci.

M. Grellet, dans la *Gazette de Lausanne,* reproche amèrement aux catholiques l'appui évidemment puissant et emportant, qu'ils ont donné à l'œuvre des assurances.

Il ne voit plus la croix sur le drapeau et dit que seule l'étoffe rouge flotte sur le Palais fédéral.

Personne plus que nous ne rend justice au talent, qui est réel, qui est étendu, de M. Grellet.

Mais nous trouvons ses réflexions, sur la philosophie du scrutin, exagérées et injustes.

La Foi fédéraliste d'un Musy, d'un Motta, d'un Evéquoz reste intangible.

Aucun événement ne pourra la faire vaciller.

Rien ne l'éteindra.

Et c'est précisément pour la sauver et la garder intacte que les chefs catholiques de la Suisse romande ont consacré leurs efforts à la réalisation de l'œuvre indiscutablement chrétienne des assurances.

M. Grellet peut être pleinement rassuré. Aux heures graves, aux heures de trouble et de danger social, les cantons catholiques combattront au premier rang et jusqu'à leur dernier souffle, pour ce fédéralisme qui lui tient tant au cœur et auquel ils ne tiennent pas moins que lui.

Bien souvent encore, nous nous redresserons ensemble pour montrer le poing à l'ennemi.

Ch. Saint-Maurice.

Les résultats par cantons

	Oui	Non
Zurich	77533	26948
Berne	68382	27679
Lucerne	15025	8848
Uri	2058	675
Schwytz	5197	5471
Obwald	1090	1284
Nidwald	920	1055
Glaris	3556	2485
Zoug	2218	2396
Fribourg	7510	14268
Soleure	13972	5476
Bâle-Ville	11502	715
Bâle-Campagne	7412	3364
Schaffhouse	5253	4796
Appenzell Rh. Ext.	5538	4056
Appenzell Rh. Int.	357	1975
St-Gall	35690	18400
Grisons	9763	5157
Argovie	32757	18217
Thurgovie	16651	10302
Tessin	14107	1104
Vaud	35256	35694
*Valais	9079	6004
Neuchâtel	13780	2912
Genève	13035	2876
Total	406062	210853

*) Manquent quelques communes.

ECHOS DE PARTOUT

Il existe encore des prophètes. — La mentalité humaine n'est pas si facile à changer qu'on serait tenté de le croire. De tout temps, il lui a fallu du merveilleux et du mystère. La science a beau progresser, l'homme simple ne croira jamais les savants. Des preuves, elles ne manquent pas !

A la fin de l'année 1924, un prophète américain du nom de Robert Reidt annonçait gravement que le monde — lisez : la terre — devait finir en 1925, exactement le 6 février, on ne pouvait ainsi l'accuser de manquer de précision.

La prophétie en valait la peine ; vous pensez bien que toute la presse, si heureuse d'avoir une nouvelle sensationnelle à enregistrer, ne manqua pas l'aubaine ; la fin du monde fut donc annoncée pour le 6 février, un vendredi. Je vous fais grâce du nombre de lettres dont mon courrier s'augmenta quelques semaines auparavant.

Or, le 7 février, samedi, le soleil se leva, pour notre hémisphère, exactement à l'heure prévue par les astronomes et l'on n'en parla plus.

Pardon ! l'honorable Yankee, qui aurait dû cacher sa honte, ne se tint pas pour battu : peu de jours après, il annonça à ses crédules clients qu'il avait par mégarde fait une erreur dans ses calculs ; il s'était trompé d'un chiffre et la fin du monde devait tomber un an plus tard. Ainsi, attention ! vous êtes avertis : c'est pour le 6 février 1926. Prenez vos dispositions !

La prévision du temps pour 24 heures est déjà chose difficile.

Eh bien, je connais plus d'un météorologue prétendant avoir la science infuse et pouvoir prédire le temps du lendemain à coup sûr : leurs méthodes sont, paraît-il, infaillibles ; mais si vous êtes du métier, point n'est difficile de constater avec quel machiavélisme ils emploient parfois des tournures ambiguës pour se tirer d'embarras : « Beau à nuageux, sauf gouttes d'eau», nous annoncent-ils gravement.

Que le soleil nous inonde de ses rayons, ou qu'il pleuve, la prévision passera pour exacte et sera inscrite au pourcentage des réussites.

Autre combinaison : les orages seront rares en 1924 et 1925, au-dessous de la moyenne, nous déclarait gentiment un autre météorologue.

J'ai connu autrefois un homme qui passait pour savant, et qui, chaque année, nous répétait alternativement que les taches du soleil amenaient du froid ou provoquaient une augmentation de température. A ce compte, il pouvait, pensait-il, toujours montrer un texte en faveur de ses affirmations.

Il serait beaucoup plus sage d'avouer que nous ne sommes pas outillés pour prédire le temps à longue échéance ; mais j'entends mes lecteurs me crier : « Et le prochain hiver, sera-t-il froid ? » Eh bien, si vous le désirez absolument, nous en reparlerons.

Abbé Th. Moreux,
Directeur de l'Observatoire de Bourges.

D'où vient le mot « moutarde » ? — En 1382, Charles VI, roi de France, allant avec son oncle Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, batailler contre les Gaulois révoltés, la ville de Dijon leva à ses frais mille hommes pour grossir son armée. En signe de gratitude, le duc donna à la ville de Dijon, entre autres privilèges, celui de porter les armes de sa maison accompagnées de sa devise : « Moult me tarde ». Cette devise s'écrivait en zigzag, de sorte que « moult » et « tarde » se trouvaient rapprochés et que « me » se trouvait un peu plus bas ; on ne lisait donc que « moult tarde ». De là le surnom de « moutardiers » donné bientôt aux habitants de Dijon qui, par la suite, appelèrent eux-mêmess « moutarde » l'assaisonnement dont leur ville a la renommée. — Le pape avignonnais Jean XXII en raffolait et créa pour un de ses neveux la charge de premier moutardier. D'où l'appellation, appliquée aux gens vaniteux, de « premier moutardier du pape. »

Relâchés. — Les démarches entreprises par le Département politique en faveur des trois jeunes Suisses qui avaient été arrêtés, il y a quelque temps à Milan, pour avoir lacéré des affiches politiques, ont abouti. Le gouvernement italien a reconnu qu'il n'y avait pas lieu à expulsion. Deux de ces jeunes gens ont repris leurs occupations dans la maison de commerce où ils travaillaient à Milan, le troisième est rentré volontairement au pays.

Un pays où l'on devient vieux. — Le père Niklaus Rohner, à Wangs (Oberland saint-gallois) fêtera le jour de la saint Nicolas son centième anniversaire. Le vétéran a encore deux frères, âgés de 93 ans et 90 ans ; son fils, pasteur retraité, en compte soixante-dix. On rappelle à cette occasion que la « Wurzen Bethli », à Mels, a également fêté son 100e anniversaire au printemps dernier.

Un genre inédit d'escroquerie à l'assurance. — La direction de police de Munich a découvert un cas d'escroquerie à l'assurance d'un caractère exceptionnel.

Théodore Porter, bien connu dans les milieux sportifs, originaire d'Alsace et habitant Nesselwang en Algäu, avait fait croire à une chute mortelles dans la montagne pour toucher une assurance de 120,000 Reichsmark. Une colonne de secours s'était rendue à l'endroit où l'« accident » avait eu lieu, mais elle ne découvrit pas le corps. Supposant que Porter avait fait une chute dans une des nombreuses crevasses et qu'il fallait abandonner tout espoir de retrouver le cadavre, la compagnie d'assurance versa à Mme Porter le montant de la police.

Les autorités ayant eu connaissance de la disparition du skieur firent de nouvelles recherches, qui aboutirent à l'arrestation de Mme Porter, qui fit des aveux, déclarant que son mari avait imaginé cet accident et qu'il se trouvait actuellement en Alsace.

La police avait pu établir que, cinq jours après avoir disparu, Porter était arrivé dans une localité des environs de Metz. On ne sait pas encore si Porter lui-même a pu être arrêté.

Simple réflexion. — On ne s'appuie que sur ce qui résiste, et, dans le désarroi de toutes les métaphysiques, ce point de résistance, la religion seule est capable de nous l'offrir.

Curiosité. — Dans un village du canton de Berne, des ouvriers occupés à creuser un fossé ont trouvé un paquet rempli de pièces d'or d'une valeur d'environ mille francs. On croit qu'il s'agit d'une somme volée il y a quelques années au propriétaire d'une fromagerie. Le voleur l'aurait enfouie sous un arbre, où elle vient d'être découverte.

Pensée. — Votre conscience a-t-elle jamais été satisfaite en Lui refusant quelque chose ou mécontente d'elle-même après lui avoir obéi ?

Mot de la fin. — Entendu dans un café de Martigny :

— Gabbud a déclaré que le «Nouvelliste» n'arrivera pas à lui fermer la bouche.

— Qu'il continue donc à la porter ouverte.

L'homme du jour en Italie

Le comte Volpi,
l'heureux négociateur de Washington

(De notre collaborateur particulier)

Rome, le 4 décembre.

Le comte Volpi qui rentre des Etats-Unis n'en rapporte pas la Toison d'or, mais c'est un peu cela tout de même puisque son expédition à Washington vaudra aux Italiens d'être un peu moins tondus par l'Amérique qu'ils n'avaient lieu de le redouter.

Aussi ne s'étonnera-t-on pas que ce ministre des finances soit pour l'heure un des hommes les plus populaires de la péninsule. Tout ce que l'on savait de lui avait d'ailleurs créé depuis longtemps autour de son nom une renommée qui fait apparaître tout naturel son succès d'aujourd'hui.

Le comte Volpi est, en effet, un homme qui a de la chance. Mais à qui l'observe un peu, il apparaît que cette chance comme il arrive le plus souvent n'est pas tant due aux circonstances qu'à l'homme qui sait s'en rendre maître. Comme l'écrivait naguère un journal de New-York, « la chance de Volpi est principalement une forme de sa perspicacité grâce à laquelle le succès qu'il atteint n'est que la conséquence directe de tout un travail exactement prévu, ordonné et accompli. »

Chez les marchands de Venise

Voyez d'ailleurs comment débute ce « veinard », il y a quelque vingt-cinq ans. Il est fils d'une excellente famille vénitienne mais il doit tout jeune gagner sa vie pour pouvoir achever ses études. Il se fait, entre deux cours, agent de publicité ou courtier d'assurances et il obtient des résultats qui auraient pu réjouir un homme fait.

Mais Volpi se fatigue bientôt de ce que l'on peut récolter sur les bords du Lido. Il voit plus grand et plus loin. Il veut lancer à l'étranger des produits italiens et il expose des projets mirifiques aux hommes d'affaires qui fréquentent les cafés de la Place Saint Marc.

Un de ses parents qui suivait ses débuts un peu aventureux avec une curiosité sympathique avait accoutumé de dire : « Ou il finira mal ou il deviendra ministre... » Et l'un de ses professeurs rassurait le père inquiet en lui disant : « Soyez tranquille, c'est un jeune homme de talent. Vous le verrez bientôt Chevalier de la Couronne d'Italie... »

En attendant, les marchands de Venise jugeaient cet adolescent bien téméraire. L'un ou l'autre, cependant, consentit à l'aider et le jeune Volpi réussit à recueillir parmi les habitués du Café Florian les éléments d'un petit capital avec lequel il fonda une « Société d'exportation d'œufs en Angleterre ». Ce ne fut pas hélas une poule aux œufs d'or. Le petit capital fut bientôt épuisé et la société dut se dissoudre. Le jeune homme d'affaire ne se découragea cependant pas et ses associés non plus. Plusieurs d'entre eux devaient le suivre fidèlement dans bien d'autres entreprises.

C'est vers l'Orient maintenant que Volpi tourne son activité. Il va étudier sur place les conditions économiques des Balkans, de la Turquie, de l'Asie mineure, il noue là-bas des relations précieuses puis, rentré à Venise, il constitue des sociétés qui entreprennent des affaires variées. Il s'assure le monopole des tabacs au Montenegro, il fonde la Compagnie d'Antivari, la Commerciale d'Orient, la Société Minière, la Navigation d'Orient, la Société du Lac de Scutari et bien d'autres.

Et son professeur a raison plus tôt... et moins longtemps qu'il ne s'y attendait : à vingt-ans l'élève est chevalier de la Couronne d'Italie, mais à vingt-cinq il est déjà commandeur à la stupéfaction du public qui ne connaissait en ce temps-là — cela a bien changé depuis le fascisme — que des « commendatori » à têtes chauves ou chenues.

Maintenant, Venise a confiance. Le « petit Volpi » manie des millions. Il a pu fonder une Société Adriatique d'Electricité qui devient rapidement toute puissante et nul ne s'étonne plus de le voir si jeune encore nommé président de l'Association italienne des sociétés par actions. Le Café Florian est fier d'avoir cru à l'étoile de Bepi.

Des affaires à la diplomation

Mais à Rome aussi on apprécie le comte Volpi à sa valeur. A un moment très difficile, M. Giolitti recourt à sa connaissance des hommes et des choses de l'Orient. C'est en 1912 pendant la guerre entre l'Italie et la Turquie. Le Président du Conseil demande au comte Volpi de se rendre à Constantinople pour préparer la paix mais sans mandat officiel. « Il sut se tirer de sa mission avec beaucoup de tact et d'habileté », écrit dans ses mémoires M. Giolitti.

Les résultats de son voyage sont si heureux que quand il faut des plénipotentiaires pour négocier à Ouchy la paix amorcée à Stamboul, le chef du Gouvernement fait encore appel à Volpi « qui avait montré qu'il connaissait les Turcs à fond. »

Et le comte Volpi conserve de ce voyage le titre de ministre plénipotentiaire. Bientôt, le Roi le nomme Sénateur. Ses affaires ne cessent de se développer et lui donnent peu à peu la maîtrise de la finance et de l'industrie italiennes avec un fauteuil d'administration de la « Banca Commerciale » et la vice-présidence de la Confédération générale de l'Industrie.

La marche sur Rome n'est pas seulement une date historique pour l'Italie. Elle marque aussi dans la vie de la plupart de ses hommes publics. Le comte Volpi fait exception. Il était dès 1921 gouverneur de Tripolitaine et il commençait aussitôt à y faire merveille. Son œuvre lui a valu la reconnaissance de l'Italie qui a ajouté à son nom de Volpi celui de Misurata, la ville côtière reprise aux Turcs sous son proconsulat.

Le comte Volpi di Misurata se montra aussi bon administrateur et aussi sage politique qu'il avait été habile diplomate et financier avisé.

Au ministère des finances

C'est à toutes ses qualités à la fois que recourut M. Mussolini lorsque, au mois de juillet dernier, il lui confia le portefeuille des finances. La lire subissait à ce moment-là un assaut dangereux. Le comte Volpi parut et gagna la bataille. Son autorité grandit d'autant mais la victoire qu'il vient de remporter de l'autre côté de l'eau augmente encore singulièrement le prestige de ce ministre des finances fort et heureux.

Ce prestige aurait peut-être de quoi alarmer un autre Président du Conseil.

M. Mussolini n'a rien à craindre. Au contraire, le comte Volpi est un homme froid, calme, réaliste, plein de mesure et de raison. Son influence qui sera désormais très grande pourra être aussi très bienfaisante. Son habileté peut aider l'Italie à améliorer encore sa situation économique. Son jugement peut aider aussi M. Mussolini à résister à certains courants excessifs qui ne sont pas toujours sans danger pour le pays ni pour le régime.

Et voilà bien des raisons pour que l'on boive avec orgueil ces jours-ci dans les cafés vénitiens de la Piazza San Marco à l'heureux retour de Son Excellence le Comte Volpi di Misurata... **Guardia.**

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le gouvernement allemand démissionnaire

Le gouvernement du Reich a décidé à l'unanimité, dans sa séance de samedi, de remettre sa démission au président du Reich.

Celui-ci a reçu samedi à 18 h. le chancelier Dr Luther.

La démission du gouvernement a été acceptée par le président Hindenburg. Il a prié le chancelier et les ministres d'assurer l'expédition des affaires courantes jusqu'à la constitution du nouveau ministère.

Il gèle au pays de l'oranger

Le froid est intense dans toute l'Italie. Des informations de Toscane annoncent que la température est descendue jusqu'à 4 degrés au-dessous de 0. A Florence, samedi à midi, le thermomètre enregistrait 2 degrés de froid. A Venise, une partie du grand canal, à proximité de la gare, est gelée. On n'a jamais enregistré une température si basse dans les Abruzzes où la température est descendue à —12 degrés. Les trains subissent des retards à cause de la neige. Les montagnes de la Sicile sont blanches de neige. Dans le Piémont, les fleuves Tanaro et Bordida sont gelés, ainsi que le canal Carlo Alberto à Alexandrie.

Sanglier furieux

Au cours d'une partie de chasse, à Clamecy (France), le piqueur Gaston Bomme, voyant un chien blessé par un sanglier et en danger, est descendu de cheval pour s'occuper de l'animal.

Il était à peine descendu que le sanglier se précipitait sur lui, le renversait et lui donnait de fonts coups de boutoir aux cuisses.

Un cantonnier, travaillant à proximité, se porta au secours. Il fut également renversé par la bête en furie qui lui déchira ses vêtements et lui fit une longue blessure à la poitrine.

Epuisées par leurs efforts et ayant perdu beaucoup de sang, les victimes ont été emmenées dans une clinique.

Terrible feu d'artifice

Un incendie, dont les causes ne sont pas encore établies, a éclaté vendredi après-midi dans un des bâtiments de bois de la fabrique de feux d'artifice Friedrich Sturm, près de Neuisenburg. Les matières premières qui se trouvaient dans les pièces attenantes ont été détruites en un clin d'œil formant un brasier fantastique.

Un témoin a déclaré que de nombreux jeunes gens et jeunes filles de 16 à 22 ans ont été plus ou moins grièvement blessés. On signale jusqu'ici trois morts et six personnes grièvement blessées.

On croit que le feu est dû à l'imprudence de jeunes ouvrières et ouvriers qui faisaient chauffer des tuiles et des pierres pour se réchauffer.

NOUVELLES SUISSES

Les élections au Conseil communal de Berne

On nous écrit :

Les élections au Conseil communal auront fait beaucoup de bruit et suscité bien des polémiques pour un maigre résultat. Le 74,8 pour cent des électeurs sont allés aux urnes.

Les radicaux gagnent 3 sièges sur les Bourgeois, mais, aujourd'hui comme hier, le Conseil comprendra 38 socialistes, 38 partisans de l'ordre et 2 évangélistes.

Le calme va renaître pour deux ans. Les catholiques regrettent que leur candidat nouveau, M. Stendler, ne soit pas élu. **W. B.**

Déraillement sur la ligne Berne-Langnau

Le train parti vendredi de Berne, à 10 h. 45, arrivait à la gare de Signau, près de la deuxième aiguille quand, pour des raisons inconnues, le tender se renversa. Le wagon postal subit le même sort, tandis que les deux wagons de troisième classe qui le suivaient déraillèrent sans cependant se renverser.

Deux employés des postes ont été légèrement blessés.

Momentanément, un service de transbordement est organisé. Un train de secours est parti immédiatement de Berne. Les voyageurs pour Lucerne sont dirigés momentanément sur Olten.

La retraite des professeurs de l'Ecole polytechnique fédérale

Le Conseil fédéral a arrêté vendredi les termes du message qu'il adressera aux Chambres au sujet de la revision du régime des retraites aux professeurs de l'Ecole polytechnique fédérale.

Cette revision est indispensable et urgente, déclare-t-il, parce que les retraites des professeurs et les mesures de prévoyance en faveur de leurs survivants ne répondent plus aux exigences d'une assurance sociale moderne. Il est, en effet, de toute nécessité de donner aux professeurs de l'Ecole polytechnique la possibilité de se retirer le moment venu avec une pension de retraite suffisante.

Un autre motif impérieux d'augmenter les pensions de retraite des professeurs et de réorganiser les institutions de prévoyance en faveur de leurs survivants, est que de nombreuses universités de Suisse et surtout étrangères et les grandes entreprises industrielles dans lesquelles les professeurs de l'Ecole polytechnique se recrutent en premier lieu, offrent de lourds traitements et des institutions d'assurance plus avantageuses que les nôtres. Aussi arrive-t-il fréquemment que des professeurs dont l'Ecole polytechnique aurait tout intérêt à garder le concours, acceptent des offres plus avantageuses venant de l'étranger.

Le Conseil fédéral propose de fixer la retraite annuelle d'un professeur au 50 % de son traitement s'il a moins d'une année de service et à 51 % s'il a une année entière. Cette retraite augmente de 1 % chaque autre année complète et est au maximum de 70 % après 20 ans de service, ou plus. Elle ne peut être supérieur à 12,000 fr. par an.

En accordant aux professeurs une rente initiale d'un taux plus élevé qu'aux fonctionnaires de l'administration fédérale, et en réduisant à 20 le nombre des années de service qui leur sont nécessaires pour avoir le maximum de rente, le Conseil fédéral a voulu tenir compte également du fait que les professeurs sont nommés à l'Ecole polytechnique à un âge plus avancé que les fonctionnaires entrant dans l'administration fédérale.

La Confédération prendra en outre à sa charge la moitié des cotisations des membres de la caisse des veuves et orphelins des professeurs de l'Ecole polytechnique fédérale. Elle est disposée en outre à allouer un subside annuel de 2000 francs à un fonds de secours spécial que pourrait créer cette caisse.

Le Conseil fédéral considère l'affaire comme urgente et demande aux Chambres de s'occuper au plus vite du projet de revision. Il les engage dans sa conclusion à remplir un devoir d'honneur envers des hommes vieillis dans l'enseignement au service de l'Etat et de la science ; à donner à l'Ecole polytechnique les moyens de retenir ou d'attirer des professeurs éminents ; d'assurer enfin l'existence et le développement d'une institution qui jouit d'une réputation mondiale et qui, dans notre vie économique et intellectuelle, joue un rôle de premier plan.

Les Incendies

Un incendie a complètement détruit, la nuit dernière à Therwil (Bâle-Campagne), une maison d'habitation, la ferme et la forge attenante appartenant à la famille Bernhard. Par suite du manque d'eau, les pompiers n'ont pu intervenir. Les dégâts, importants, sont, paraît-il, couverts par l'assurance.

— On a arrêté un agriculteur nommé K., 26 ans, soupçonné d'être l'auteur de deux incendies qui ont détruit un certain nombre de bâtiments à Buren (Berne), en 1921 et 1925.

Soupçonné d'avoir mis le feu à une maison l'été dernier, K. avait été arrêté puis relâché faute de preuve. Arrêté à nouveau ces jours derniers sur mandat du juge d'instruction, il vient de faire des aveux.

— A Lemisau, près de Gottshaus (Thurgovie), la ferme de M. Weber a été la proie des flammes. De grandes réserves de foin et de paille sont restées dans les flammes. Une petite partie seulement du mobilier a pu être sauvée. La maison est assurée pour 14,000 francs.

Tombé dans la rivière

Le facteur de Fournet-Blancheroche, région de Charquemont, frontière française, faisait samedi après-midi, vers 5 heures, sa tournée le long du Doubs, près de Biaufonds, quand, tout à coup, il glissa, perdit pied et tomba dans la rivière.

Les douaniers suisses se portèrent à son secours et tentèrent vainement de pratiquer la respiration artificielle. Le défunt laisse quatorze enfants.

Condamnation d'un automobiliste imprudent

Le tribunal de l'arrondissement saint-gallois du Lac s'est occupé de l'accident d'automobile de Lommiswil du 5 avril 1925 au cours duquel l'automobile conduite par M. Jörg, maître boulanger, et sur laquelle trois de ses collègues avaient pris place s'est renversée au bas du talus de la route, le véhicule marchant à une trop grande vitesse. M. Gmür, secrétaire communal de Amden et M. Tschirki, maître boulanger et tenancier du restaurant « zum Kreuz » à Schmerikon ont été tués tandis que M. Berrucchi, de Niederurnen, fut grièvement blessé. M. Jörg a été condamné pour homicide par imprudence, blessures par négligence et contravention aux règlements du concordat sur la circulation des automobiles, à 14 jours de prison, à 600 fr. d'amende et aux frais. Le sursis a été accordé pour la peine de prison pour une période de trois ans. Les droits civils de MM. Gmür et Tschirki ont été reconnus.

LES ACCIDENTS

Un grave accident s'est produit vendredi matin à la gare aux marchandises Wolf à Bâle. Un manœuvre, nommé Bader, a été écrasé entre deux wagons et tué sur le coup. Il était marié et père de plusieurs enfants.

A Rossbühl, près de Steinerberg (Schwytz), un enfant de la famille Fischlin manipulait un fusil chargé, lorsque, soudain, un coup partit, atteignant à la tête une sœur de l'enfant, qui fut tuée sur le coup.

— M. Frantz Glaus, de Benken, père de trois enfants, sortant de la fabrique de machines Joweid-Ruti (Zurich) et traversant une voie ferrée industrielle, a été atteint par un train et blessé si grièvement qu'il a succombé deux heures après.

Un grave accident de luge

Dimanche après-midi, entre 16 et 17 h., quatre jeunes gens de Bursins (Vaud), Edouard Daglia, Jules Parmelin, Jacquillard et un jeune Suisse allemand, se glissaient sur deux luges accouplées en bob au lieu dit « La Perette », route dont la pente rapide traverse les bois et débouche du haut du village de Bursins.

Lors de l'une des descentes du convoi, par suite de la vertigineuse vitesse acquise, le conducteur n'ayant probablement pas pu rester maître du véhicule, les luges vinrent donner avec une extrême violence contre un poteau télégraphique placé au bord de la route.

Projetés avec force sur le sol gelé, les quatre lugeurs furent relevés assez sérieusement blessés. Ils ont reçu des soins de M. le Dr Cérésole, qui ordonna le transport à l'infirmerie de Rolle du jeune Daglia, le plus grièvement atteint, qui ressent de vives douleurs au bassin. Ses camarades ont pu être emmenés à leur domicile.

LA RÉGION

Douanes suisses et produits italiens

Les journaux italiens se montrent préoccupés d'une information lancée de Bâle et selon laquelle la Confédération suisse aurait adopté ou serait en voie d'adopter des mesures douanières frappant surtout plusieurs produits de l'exportation italienne en Suisse.

Une note dit à ce sujet :

« Les relations économiques entre l'Italie et la Suisse sont réglées par le traité de commerce conclu à Zurich en janvier 1923, et entré en vigueur en février de la même année. Le traité avait une durée d'un an depuis le jour de son entrée en vigueur, mais avec la clause de renouvellement tacite pour une période indéterminée s'il n'était pas dénoncé six mois avant l'échéance ; après, il est résiliable à toute époque. Aucune résiliation n'ayant été faite ni d'une part ni de l'autre, toute préoccupation est pour le moment injustifiée.

Les vins des zones

Le département politique a déposé au Conseil fédéral des propositions de revision du régime des vins de la zone. On sait qu'en dépit du transfert du cordon douanier français à la frontière politique, la Suisse a continué à laisser entrer en franchise, jusqu'à la récolte de cette année, 19,000 hectolitres de vin produits — ou soi-disant produits — dans la petite et la grande zone. Or, si la Cour de La Haye doit être appelée à régler le régime des petites zones, la grande zone, qui avait été instituée par un acte unilatéral de la France, a définitivement disparu. Il est donc tout naturel que nous tirions les conséquences de cet état de fait et que nous réduisions, dans une certaine mesure le contingent des vins importés en franchise. Il serait question, paraît-il, de réduire le contingent de 19,000 à 7000 hectolitres par an. Le Conseil fédéral arrêtera sa décision lundi.

L'affaire des pêcheurs de Meillerie

Le jugement des pêcheurs Viollaz et Fornay, de Locum-Meillerie, est définitivement fixé à samedi, devant le Tribunal de Vevey. Ils seront défendus par Me Sillig, avocat à Vevey, qui a recueilli plusieurs témoignages en faveur de la thèse des pêcheurs, à savoir que l'incident s'est produit en eaux françaises.

En attendant, les deux pêcheurs seront remis en liberté provisoire aujourd'hui lundi, sous caution de 2000 francs.

Poignée de petits faits

✶ Dans la nuit de vendredi à samedi, le secrétaire d'une œuvre italienne, M. Bonomelli, a été tué dans ses bureaux à Esch-sur-l'Alzete (Luxembourg), par un inconnu qui a tiré sur lui trois coups de revolver. On présume qu'il s'agit d'un attentat politique.

✶ On mande de Dirschau au «Vorwaerts» que l'express de Cracovie à Dantzig, qui arrivait à toute allure en gare de Dirchau n'a pas été en mesure de ralentir, les freins s'étant gelés. Le mécanicien a pu cependant conduire le train sur une voie libre et à l'arrêter.

✶ M. l'abbé Emmanuel Dupraz, curé d'Ouchy, démissionnaire pour cause de santé, est nommé chapelain d'Avry-sur-Matran (Fribourg).

✶ Un bloc de granit du poids d'environ 30 tonnes qui gisait à peine recouvert d'un peu de terre près du village brunswickois de Klein Biervende a intéressé le « Heimatschutz» régional qui l'a préservé de débit en bordures de trottoirs. Dégagé des terres et graviers qui l'enlisent, ce bloc présente des traces distinctes d'un grossier équarissage qui devait en faire un obélisque. C'est manifestement de Suède, à l'époque glaciaire, que ce bloc a été transporté en pleine Allemagne.

✶ On mande d'Abelassa (Sahara français) que l'expédition conduite par le comte de Prorok vient de découvrir le squelette d'un ancien roi touareg. Son tombeau contient une grande quantité d'ornements de bronze, d'argent et d'or.

Près du corps on a trouvé une statuette de femme, d'un travail assez rudimentaire, en pierre calcaire, qui ne se trouve pas dans cette région.

✶ On sait que des pluies torrentielles tombées lundi dernier sur l'Attique ont causé à Athènes pour plus d'un million de dégâts et que 12 personnes ont perdu la vie. Le torrent d'eau descendu du Lycabète a raviné la rue Anagnostopoulo en découvrant trente anciennes tombes renfermant des ornements d'or, des vases funéraires et cinq momies. L'époque à laquelle remontent ces sépultures fait encore l'objet de discussions entre archéologues.

✶ On a constaté à Reinach (Bâle-Campagne), deux nouveaux cas de fièvre aphteuse. Treize cas sont déjà signalés. Les autorités ont décidé de fermer les écoles et les églises.

✶ La crue des eaux du lac de Scutari a causé de graves inondations dans les environs de la ville.

Plusieurs ponts entre Scutari et St-Jean de Medua et Tirana ont été emportés.

Virbazar est submergée.

Les eaux continuent à monter.

✶ On annonce qu'un terrible cyclone s'est abattu sur la côte de Virginie (Etats-Unis).

La ville de Norfolk est en partie anéantie et le trafic maritime est totalement interrompu.

✶ La police de Ragaz a réussi à arrêter à Landquart et à remettre au commandant de la gendarmerie de Coire pour être livré aux autorités allemandes, un banquier recherché par la police criminelle de Nuremberg pour détournement de 100,000 marks.

✶ Près de l'Aehn, dans le Tyrol, une trentaine d'hommes ont été surpris dans le Degenthal par une avalanche. Cinq d'entre eux ont été emportés, trois ont réussi à se dégager et deux autres ont été ensevelis sous la neige.

Nouvelles Locales

Le vote sur les Assurances sociales

Partie française du Canton

RESULTATS PAR COMMUNES

	Oui	Non
District de Sierre :		
Ayer	26	15
Chalais	51	41
Chandolin	3	40
Chermignon	50	70
Chippis	64	21
Granges	63	7
Griments	16	28
Grône	46	39
Icogne	23	9
Lens	87	79
Miège	7	85
Mollens	24	23
Montana	33	23
Randogne	23	38
St-Jean	28	27
St-Léonard,	58	18
St-Luc	4	20
Sierre	283	48
Venthône	27	35
Veyras	7	5
Vissoie	13	30
	936	701
District d'Hérens :		
Agettes	20	16
Ayent	146	54
Evolène	57	76
Hérémence	65	138
Mase	49	17
Nax	9	24
Saint-Martin	80	46
Vernamiège	—	—
Vex	70	39
	496	410
District de Sion :		
Arbaz	—	—
Bramois	40	40
Grimisuat	59	17
Salins	50	12
Savièse	153	173
Sion	460	168
Veysonnaz	—	—
	762	410
District de Conthey :		
Ardon	106	97
Chamoson	213	43
Conthey	186	114
Nendaz	95	207
Vétroz	87	34
	687	495
District de Martigny :		
Bovernier	86	4
Charrat	76	15
Fully	197	51
Isérables	113	22
La Bâtiaz	46	20
Leytron	59	124
Martigny-Bourg	127	25
Martigny-Combes	68	67
Martigny-Ville	209	30
Riddes	94	33
Saillon	76	3
Saxon	129	32
Trient	35	6
	1315	432
District d'Entremont :		
Bagnes	466	178
Bourg-St-Pierre	30	19
Liddes	39	90
Orsières	139	108
Sembrancher	56	44
Vollèges	74	51
	804	490
District de St-Maurice :		
Collonges	40	29
Dorénaz	—	—
Evionnaz	62	38
Finhaut	84	14
Massongex	—	—
Mex	26	2
Saint-Maurice	258	22
Salvan	168	83
Vernayaz	46	27
Vérossaz	95	60
	779	275
District de Monthey :		
Champéry	49	81
Collombey-Muraz	91	37
Monthey	344	122
Port-Valais	94	60
Saint-Gingolph	70	8
Troistorrents	58	198
Val d'Illiez	12	171
Vionnaz	106	28
Vouvry	167	33
	1091	738

Partie allemande du canton

RESULTATS PAR DISTRICTS

Conches	522	272
Rarogne oriental	152	87
Brigue	660	427
Viège	917	478
Rarogne occidental	394	340
Loèche	546	446

Militaires : 18 oui, 3 non.

Totaux	**9079**	**6004**

Il manque les résultats de trois ou quatre communes.

La Lampe du Sanctuaire

On nous écrit :

Tout là-haut, sur la colline enneigée, qu'elle est jolie l'église, la petite église du village dont la flèche du clocher plonge dans l'infini des cieux !

En passant près d'elle, à la nuit, on aperçoit au travers des vitraux du chœur le vacillement d'une faible clarté : c'est la lampe du sanctuaire qui tient fidèle compagnie au Très-Saint Sacrement et se consume d'amour pour ceux qui ne savent pas aimer...

. . . . . .

Flamme sacrée qui animes la solitude du lieu saint, n'es-tu pas aussi le vivant

symbol d'une autre lumière sans quoi le temple divin serait froid, désert, et peut-être inexistant ?

✱

La vraie **lampe du sanctuaire,** celle qui donne la vraie clarté et la vraie chaleur, n'est-ce pas celle qui fait descendre des Cieux l'Auteur de toutes choses ?

N'est-ce pas celle qui remplit jusqu'aux recoins les plus obscurs du terrestre parvis et dont les accents font résonner les voûtes saintes ?

N'est-ce pas le **prêtre,** oui le prêtre, sans qui la maison de pierres ne serait pas la maison de Dieu et sans qui il n'y aurait pas d'Amour captif derrière la porte du Tabernacle !

Ah ! les demeures sans foyer !
les foyers sans âme !
les âmes sans amour !
Quels antres ténébreux ! quels déserts effrayants !

✱

Chrétiens, voulons-nous conserver à nos sanctuaires aimés chaleur, vie et force ?

Voulons-nous que nos enfants soient régénérés par le baptême, purifiés au saint tribunal, nourris de la Manne eucharistique, unis dans le Christ, consolés et bénis dans la mort ?

Faisons tout pour perpétuer la transmission du flambeau sacerdotal : **Faisons des prêtres !**

Et comment nous y prendrons-nous ?

Nous donnerons généreusement nos fils à l'Eglise, sans doute, et ce sera pour nous la plus grande consolation, un inestimable privilège que de compter un des nôtres dans les rangs de la milice sainte.

Mais, — et ceci est au pouvoir du plus grand nombre — nous soutiendrons aussi de notre argent les jeunes gens pauvres qui aspirent au Sacerdoce.

L'Oeuvre des Vocations sacerdotales du Diocèse de Sion remplit précisément cette belle tâche et l'on a pu constater par les divers rapports publiés ici-même par son très dévoué Directeur, M. le Chanoine Gabriel Delaloye, Rdme Vicaire-Général, combien cette institution est indispensable au recrutement du Clergé diocésain.

Il était bon de le rappeler au moment où vont s'effectuer les dernières quêtes de l'année en faveur de l'Oeuvre.

Nous voulons tous que dans la nuit des âmes brille obstinément la petite étoile...

Nous désirons ardemment pour nos frères et pour nous-mêmes « qu'il fasse bon en la demeure du Père. »...

Alors, montrons-nous généreux : C'est pour alimenter la lampe du sanctuaire.

D.

L'assemblée de Monte-Rosa

On nous écrit :

La Section Monte-Rosa a tenu ses assises dimanche à Sierre, dans la grande et nouvelle salle de l'Hôtel Terminus. Cette séance, convoquée par cette belle et froide journée, dans ce site enchanteur qu'est la capitale de la Noble Contrée, a été très fréquentée. Plus de 100 membres s'y étaient donné rendez-vous.

Avec sa maîtrise et les formes élégantes qui lui sont coutumières, M. Ruedin ouvre le débat et passe en revue l'activité de Monte-Rosa pendant l'année écoulée.

La lecture du protocole, impeccable et parsemé de notes humoristiques, par notre excellent secrétaire, M. Allet, est vivement applaudie.

Les comptes sont approuvés avec une mention flatteuse des censeurs, ce qui met le sourire aux lèvres de notre sympathique caissier, M. Dettwyler.

Le rapport très assaisonné, que nous donne le pape Lorentz, sur ses cabanes, provoque l'hilarité de l'assemblée et, chose appréciable, fait ressortir que nos refuges des hautes Alpes laissent un bénéfice d'un millier de francs pour l'exercice écoulé.

Du rapport des courses, que notre collègue M. Penon nous donne très agréablement, il appert que la montagne exerce de plus en plus son attraction sur les membres de Monte-Rosa.

Le compte-rendu des cours de ski pour guides skieurs donne lieu à un échange d'idées très prolongé. L'assemblée, dans sa grande majorité, approuve le travail et le dévouement inlassable de M. Dubelbeiss dans ce domaine et lui manifeste sa plus vive sympathie.

M. le Dr de Werra fait ressortir quelques détails très justes concernant le recrutement de nos guides au point de vue santé.

L'assemblée passe ensuite au renouvellement du Comité. Monthey est désigné pour reprendre la succession du Comité de Sierre. M. le Dr Dutoit est élu Président à l'unanimité et par acclamation, ainsi que les autres membres : M. F. Luy, vice-président ; Paul Mayer, secrétaire ; Casanova, caissier ; Meylan, chef des courses, et Tamini, de la commission des cabanes. A cette dernière est adjoint M. Emonet, de Martigny-Bourg.

Ainsi se clôt l'activité du Comité de Sierre, qui laisse derrière lui le souvenir d'une équipe agissante et ferme, qui a grandement contribué à l'union et au développement de la grande section valaisanne du C. A. S. A son aimable président et à ses dévoués collaborateurs un chaleureux vivat.

C.

Section valaisanne de la Ligue pour la Conservation de la Suisse pittoresque « Heimatschutz »

L'Assemblée annuelle de la Section valaisanne du « Heimatschutz » aura lieu à Viège, à la Maison d'Ecole, le 13 décembre, à 14 ½ h. avec le programme suivant :

1. Séance annuelle avec rapports du Président et du caissier ;
2. Les dispositions légales du canton du Valais et leurs rapports avec l'« Heimatschutz », exposé par M. l'avocat Chappaz.
3. « Le Lötschental », conférence avec projections lumineuses par M. le Rd Chanoine Werlen.

Tous les membres et amis du « Heimatschutz » sont convoqués et cordialement invités à assister à la réunion annuelle de la Société.

Le Comité.

Passeport et impôt

Avant de viser un passeport, la chancellerie du canton de Zurich demanda que preuve lui soit donnée du paiement des impôts.

Le Tribunal fédéral a décidé à l'unanimité que cette façon de procéder était absolument inadmissible. Le chancelier peut tout au plus attirer l'attention des autorités fiscales sur le départ probable du demandeur, afin que celles-ci fassent les démarches des impôts dus par le possesseur du passeport.

La loi sur les successions et donations

A 17 heures, lundi soir, la Chancellerie d'Etat ne pouvait nous donner que les résultats de 53 communes qui étaient ceux-ci :

Oui : 3304. Non : 4422.

Nous ne comprenons vraiment pas que le Conseil d'Etat ne fasse pas aux Communes une obligation d'envoyer les résultats des votations cantonales par télégrammes, quitte ensuite à les confirmer le lendemain par lettres.

L'impression est mauvaise en Suisse, lorsque le mardi et parfois même le mercredi nous ne pouvons pas arriver avec des résultats complets.

Le prix d'un télégramme n'est pourtant pas une dépense pour une commune.

MORGINS. — (Corr.) — Les fortes chutes de neige tombée ces jours derniers, en montagne et en plaine, avaient entravé la circulation sur la plupart de nos routes alpestres.

Des essais de déblayage, entrepris par les fils Donnet, sur la route de Troistorrents-Morgins, au moyen d'un tracteur « Fordson » et d'un auto-camion, tous deux attelés à un puissant chasse-neige, ont donné des résultats très satisfaisants.

Le triangle, tiré par ces deux machines, d'une puissance totale de 60 HP, a rejeté l'épaisse couche de neige sur les bords et permis d'obtenir ainsi une route bien unie, ayant une largeur moyenne de 3 m. 50.

Il serait à souhaiter que des essais de ce genre soient tentés sur nos routes de montagnes valaisannes, afin de faciliter la circulation et le trafic par automobiles postales.

M. L.

NENDAZ. — Un chalet des mayens de Haut-Nendaz, à l'altitude de 1400 m., a été complètement détruit, l'autre nuit, par un incendie. Son propriétaire, M. L. était allé « veiller » dans un chalet situé à quelque distance. A son départ, il aura négligé d'éteindre les dernières braises du foyer. Le feu s'est communiqué tout d'abord au tas de foin de la grange, qui est sur le même palier que l'appartement, puis il a gagné rapidement la toiture. Quand on l'aperçut, c'était trop tard. On eut à peine le temps de sauver le bétail de l'écurie, déjà envahie par la fumée.

Les dégâts se chiffrent à quelques milliers de francs, non couverts par l'assurance.

SPORT

FOOTBALL

Championnat suisse
Série A

Bâle et Soleure, 1 à 1.

Promotion

Montreux bat C. A. A. G., 3 à 1.

Forward bat Monthey, 4 à 1. — Cette partie enlève à nos amis montheysans qui, eux aussi, traversent une crise, le plus clair de leurs chances ; souhaitons toutefois que cela n'agisse pas trop sur le moral de l'équipe et que nous puissions encore, cette saison, applaudir à de grandes victoires ; en attendant voici le classement modifié :

Equipes	Matchs joués	gagnés	nuls	Perdus	Points
Montreux	8	6	2	0	14
Servette	8	6	1	1	13
Monthey	8	5	2	2	12
Forward	8	4	0	4	8
Nyon	8	3	2	3	8
Vevey	8	2	2	4	6
St-Jean	9	1	0	8	2
C. A. A. G.	7	0	1	6	1

Pour la Coupe Suisse

5 matches se sont joués, trois renvoyés à des temps meilleurs ; voici les résultats :
Servette I bat Signal I, 2 à 0.
Bienne I bat Etoile I, 2 à 0.
Blue-Stars I bat Arau I, 3 à 2.
Grasshoppers I bat Zurich I, 3 à 2.
Lugano I bat Nordstern I, 2 à 1.

DERNIER COURRIER

Les élections aux Chambres

BERNE, 7. — Ce matin, à 10 ½ h., après le discours du doyen d'âge, il a été procédé à l'élection des présidents et vice-présidents du Conseil national et du Conseil des Etats.

Au National, M. Kauffmann, socialiste, a été élu président.

La nomination du vice-président a été remise à demain mardi.

Aux Etats, M. Keller a été élu président et M. Töpfer, vice-président.

Les affaires de Chine

PARIS, 7. — On mande de Shanghaï que, d'après les informations de source japonaise, Tchang-Tso-Lin a décidé d'abandonner Moukden à la suite des revers subis par l'armée de son fils. La population de Moukden est prise de panique. Les marchands ferment en hâte leurs boutiques.

Hindenburg cherche un cabinet

Il fait appel aux socialistes

BERLIN, 7. — L'entretien qu'a eu dimanche le président du Reichstag, M. Loebe, avec le président du Reich, a duré environ une heure. Les journaux croient savoir que le président du Reich a émis l'avis qu'il fallait essayer de constituer un gouvernement sur de larges bases englobant depuis les socialistes jusqu'au parti populiste. La constitution d'un tel gouvernement est nécessaire aussi en raison des difficultés que présente la situation économique actuelle et de l'augmentation constante du chômage.

Ce matin, les chefs des différents partis, à l'exception des racistes et des communistes, seront reçus par le président du Reich. Les réceptions se feront dans l'ordre de la force des partis au Reichstag ; ainsi les socialistes seront reçus les premiers.

Une nouvelle Mata-Hari

PARIS, 7. — La police a arrêté avant-hier un faux officier de marine, Lionel Wiet, qui était en relations avec les officiers aviateurs de Versailles.

D'après le « Petit Parisien », une confidence de Wiet, a permis d'arrêter une jeune française de 24 ans, Marcelle Monseil. Cette femme a avoué qu'elle se livrait à l'espionnage et renseignait l'agent d'une puissance étrangère sur l'aviation française, moyennant une mensualité de 1200 fr. L'espionne se rendait tour à tour dans plusieurs centres d'aviation, notamment à Bordeaux, Saint-Nazaire, Cuers, Hyères et Saint-Raphaël, et les renseignements qu'elle pouvait recueillir, elle les consignait dans des notes qu'elle dissimulait dans des baleines de corset. Elle avait enfin décidé de se liver à des expériences de parachute pour pénétrer plus facilement sur les terrains d'aviation de Versailles et de Villacoublay.

Le « Petit Parisien » ajoute que l'enquête, qui a démontré que Wiet ne s'était livré à aucun acte d'espionnage, se poursuit pour déterminer les charges pouvant être relevées contre deux sujets étrangers, W. et R., mêlés à cette affaire et contre lesquels il n'y a jusqu'ici aucune preuve matérielle mais simplement les révélations de Marcelle Monseil.

Si les Turcs refusent...

LONDRES, 7. — Au sujet de Mossoul, le « Daily Telegraph » écrit que dès le début, des discussions prochaines à Genève, les délégués britanniques demanderont directement aux Turcs si, oui ou non, le gouvernement d'Angora est prêt à accepter les décisions arbitrales de la Société des nations. Le journal ajoute :

« Dans le cas d'une réponse négative ou évasive de la part de la Turquie, les délégués britanniques pourraient alors s'enquérirent auprès des autres membres du conseil en vue d'une préparation éventuelle comportant soit des mesures militaires, soit un blocus. Une réponse négative des membres du conseil pourrait amener, ajoute le journal, le gouvernement anglais à agir suivant ses propres vues en ce qui concerne le montant du mandat sur un pays dont les frontières ne sont pas fixées. »

En terminant, le journal pense qu'un problème aussi difficile pourrait bien n'être pas résolu avant la session prochaine du conseil de la Société des nations.

Les communistes manifestent

LONDRES, 7. — Des manifestations ont eu lieu dimanche devant la prison de Wandsworth, où sont incarcérés douze communistes condamnés pour propagande séditieuse. La police a dispersé les manifestants.

BIBLIOGRAPHIE

LA PATRIE SUISSE. — Le No 840 (2 décembre) de la PATRIE SUISSE nous apporte les portraits d'une merveilleuse éducatrice, Mlle Marie Brochbühl, dont Genève vient de fêter la cinquantième année d'activité à la tête de l'école qui porte son nom, d'un militaire, le colonel Arnold Biberstein, qui vient d'être placé à la tête du 3me corps d'armée, et du nouveau président du Grand Conseil fribourgeois, M. Willy Bartsch, et ceux de Mme et M. Louis-E. Mutrux, un Suisse de Sainte-Croix à Saint-Louis (Etats-Unis), venu visiter son pays avec sa femme et leurs douze enfants, trois filles et neuf garçons. Nous trouvons dans le même numéro une magnifique série de vues alpestres : Aiguilles dorées, Arosa, Parc national, Col du Splügen, des vues de maisons célèbres : Abbaye des Boulangers à Berne, Tour de l'Horloge à Berne, des scènes de hockey sur glace et de ski-jöring ; de la jolie échoppe Francillon évoquant le Saint-François lausannois de 1830, récemment reconstitué à l'occasion d'une vente ; de l'hydravion italien qui est venu s'écraser au Splügen ; reproduction d'une gouache de Dunki montrant le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, attendant le 11 décembre 1602, le résultat de sa tentative contre Genève. Les Suisses à l'étranger ont leur part avec des groupes de Suisses de Sacramento et en Californie. C'est un numéro aussi varié qu'intéressant et richement illustré. B. R.

Cote du Change

du 7 décembre 1925

Sur les places de	Demande	Offre
Paris	19.95	20.00
Londres	25.15	25.16
New-York, chèque	518.00	519 00
Bruxelles	23.50	23.55
Milan	20.85	20.92
Madrid-Barcelone	73 80	74.40
Amsterdam	208.20	209.50
Berlin-Francfort	123.45	123.55
Vienne	73.00	73.30
Tchéco-Slovaquie	15.30	15.40

†

Les enfants de feu **Joseph Devayes** et les familles alliées remercient vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

Les hommes neurasthéniques

et sans volonté sont à plaindre et il faut leur faire perdre leurs vieilles habitudes. Les milliers d'hommes qui emploient le succédané de café-mélange mocca Virgo sont au contraire bien portant et joyeux et ils ont les nerfs reposés. Exigez les véritables paquets marque Kunzlé

VIRGO

Prix en magasin : Virgo 1.40 ; Sykos 0.50. HAGO Olten

Distribution irrégulière. — Nos abonnés qui ne recevraient pas régulièrement le **Nouvelliste** ou le **Bulletin officiel** nous obligeraient en nous signalant par une simple carte cette anomalie.

BOUTS DU TIGRE
la marque favorite du connaisseur
Fabric. S. A. EMIL GIGER, Gontenschwil

Les troubles nerveux de l'estomac et de l'intestin
se dissipent par l'emploi quotidien de l'
Elchina
Flacon : 3.75 ; double flacon (très avantageux) : 6.25
— En vente dans les pharmacies —

Faïences - Porcelaines - Verrerie
Julien ADDY, Martigny-Ville
Avenue de la Gare, Tél. 150

Pour vos Cadeaux
vous y trouverez toujours un grand choix de services à dîner, à déjeûner, à thé, à vin, à liqueurs, services de toilettes, garnitures de cheminées, coutellerie, argenterie.

Instituteurs
Facilitez votre tâche au moyen de l'enseignement par l'image. Lanternes spéciales de projection pour écoles, de 100 à 1000 frs.
S'adresser à Projection et Ciné. M. Jules-M. Dorsaz, Martigny.

OCCASION A VENDRE
un lot important de bois de construction, planches, perches. etc. Matériel d'entreprise, machines et petit outillage. Le tout déposé à la gare de Martigny et provenant de la construction de l'Usine de Barberine, Châtelard.
S'adresser à Leuenberger, Trachsel & Niggli, à Spiez, ou du 1er au 4 décembre à leur représentant Iten, Hôtel Terminus, à Martigny.

ALBERT GOTTOFREY-CHAPPAZ
INGÉNIEUR DIPLOMÉ
BUREAU TECHNIQUE A MARTIGNY-VILLE
RUE DU GRAND-ST-BERNARD
GÉNIE CIVIL : ETUDES - EXPERTISES - ENTREPRISES
DIRECTION DE TRAVAUX

Luges - Patins
SKIS de 20 à 50 fr.
BATONS la paire 6 fr.
J. & G. LUISIER
Fers et Quincaillerie
MARTIGNY - VILLE

St-Gingolph
Vente immobilière
Le soussigné, agissant pour Dame Marguerite Meuwly veuve de Brouzoz Louis à Annemasse, et pour Monsieur Derivaz Henri à St-Gingolph, exposera en vente par voie d'enchères publiques qui auront lieu à St-Gingolph au Café de la Poste le dimanche 13 décembre courant à 15 h. L'immeuble suivant situé au village de St-Gingolph au lieu dit «En Gouillon» moitié d'une maison soit le 1er étage avec dépendances et jardin attenant.
Le prix et les conditions de vente seront indiqués à l'ouverture des enchères.
Monthey le 7 décembre
HENRI BIOLEY, Avocat et Notaire

Fabrique de drap
(Aebi & Zinsli) à Sennwald (ct. St.-Gall)
fournit à la clientèle privée des excellentes étoffes pour **Dames et Messieurs, laine à tricoter et couvertures**
Prix réduits. On accepte aussi des effets usagés de laine et de la laine de moutons. — Echantillons franco.
Echantillons seront présentés gratuitement par nos représentants Messieurs E. Saussaz Père et fils à Bex.

Tobler Nimrod

Coquet dans sa forme, concentré dans ses substances, grand dans ses effets: le chocolat fondant fin aux biscuits maltés, l'étui de 100 gr. 70 ct.

RISINA

La Campagne 1925/26 ayant commencé, vous aurez dès ce jour une marchandise fraîche, que vous trouverez dans tous les magasins ou à ce défaut à la

Rizerie du Simplon, Martigny-Gare

FEMMES QUI SOUFFREZ

de Maladies intérieures, Métrite, Fibromes, Hémorragies, Suites de couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches, etc.

REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, uniquement composé de plantes sans aucun poison. C'est la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

FEMMES qui SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez sans plus tarder, faire une cure avec **la JOUVENCE de l'Abbé SOURY.**

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

c'est le salut de la femme

FEMMES OUI SOUFFREZ de Règles irrégulières accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc.

Vous qui craignez la **Congestion,** les **Chaleurs, Vapeurs, Etourdissements** et tous les accidents du **RETOUR d'AGE,** faites usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui vous sauvera sûrement.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY,** préparée à la **Pharmacie Mag. Dumontier,** à Rouen (France) se trouve dans **toutes les pharmacies.** Le flacon, **3.50.**

Dépôt général pour la Suisse : **André JUNOD,** pharmacien, 21, Quai des Bergues, à Genève.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

BRUTTIN & Cie

BANQUE

Sion et Monthey

Bons de dépôt

à 3 ou 5 ans

COMPTES à TERME
COMPTES-COURANTS
aux meilleures conditions

— TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE —

Un abonnement GRATUIT au SILLON ROMAND

est offert pour 1926 à to t acheteur d'**un sac de 100 kg Chanteclair. Pic-à-sec, Porçal, Avo,** ou de 50 kg ou 100 kg **Lacta-veau,** S'adr. à nos dépôts, à défaut franco de la **Fabrique des Lactas, Gland.**

Ayent : Riant J. Savioz.
Ardon : Consommation, Aug. Sixt.
Bagnes : Maurice Pasche.
Bouveret : A. Cachat.
Bramois : M. Gay.
Bourg-St-Pierre: L. Genoud.
Bovernier : Michaud J.
Baar-Nendaz : Consomm.
Chamoson : Consomm.
Champéry : Consommation.
Charrat : Consommation.
Conthey : Sauthier J.
Conthey-St-S. : Germanier.
Chalais : Cotter Trub.
Chippis : Antille V.
Evionnaz : Mettan Jos.
Evolène : Consommation.
Evouettes : Clerc Ch.
Finhaut : Lugon Moulin.
Fully : Taramarcaz.
Glarey : Métrailler.
Granges : Th. Pignat.
Isérables : Consommation.
Leytron : Consom. «Union». L. Michellod.
Liddes : Consommation.
Lens : Consommation.
Les Haudères : Trovaz J.
Martigny-Ville : Lugon E., Arlettaz, Simonettaz, Sté Consom., Pignat.
Martigny-Bourg: Semblanet.
Martigny-Croix : Dorsaz.
Marécottes : Mme Gross.
Massongex : Gay Raoul.
Monthey : Oct. Donnet, Hoirie Cottet, Raboud, boul. Sté Consommation.
Nendaz : Mariéthod.
Orsières : Consommation. Fellay Mce.
Riddes : Rezert, Ribordy.
Reppaz : Gabioux F.
Saillon: Alf. Roduit, Consom.
Salvan : Coquoz J.
Saxon : Coop. agr. et ouvr.
St-Maurice : A. Farquet, Consom., Montangero.
Sion : Delaloye & Joliat, Ch. Duc, E. Exquis, J. Zanoli
Sembrancher : Ribordy.
Sierre : Consommation.
Troistorrents: Berrut Victor
Val d'Illiez : Léon Fabry. Gex-Fabry.
Vionnaz : Rey Alph.
Vex : Consommation.
Vouvry : Arlettaz J., M. Médico, Rinaldy, Vuadens, Fracheboud.
Vernayaz : Dalstein.

M. Steiger & Cie
Lausanne 20 Rue St-François

Porcelaines

Services de table, à déjeûner, à thé, à café noir, etc. en tous prix.

Balayez avec O-Cedar

le balai hygiénique par excellence. Il nettoie, cire, polit et désinfecte en même temps.

Vous supprimerez la poussière, économiserez votre temps et votre peine, et obtiendrez un parquet plus propre qu'avec un balai ordinaire.

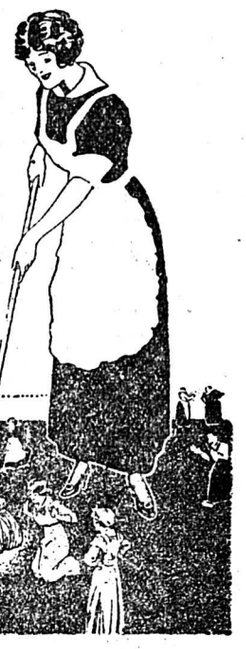

En vente chez tous les bons Quincailliers, Droguistes, Epiciers et chez **J. Amacker, marchand de fers, St-Maurice.**

BOUCHERIE ROUPH

Rue de Carouge 36 Téléphone Stand 2059

GENÈVE

EXPÉDITIONS :

Cuisse ou derrière entiers	depuis fr. 2 60
Devant entier	depuis fr. 2.30
Désossé pour saucisses	depuis fr. 2.60

Abonnez-vous au "Nouvelliste Valaisan"

La Société Coopérative de Consommation de St-Maurice demande une

apprentie-vendeuse

habitant la ville.

Conditions requises, âge 18 ans, bonne instruction primaire et bonne santé.

S'adresser par écrit au gérant.

On prendrait un

enfant

en pension, bons soins assurés.

Adresser offre Mme Baietto Vex (Valais).

Revendeurs

On demande des revendeurs pour la chemise d'homme. Ecrire sous : U. 7915 L. à Publicitas, Lausanne.

Tailleur, Tailleuse, couturière

qui seraient disposés de prendre en dépôt de la confection pour hommes, dames bonneterie, etc., doivent écrire à case postale 81. Vevey.

AUX CHICS OCCASIONS
Profitez de nos bonnes occasions en manteaux dames et messieurs, dep. 10.—, Complets, pantalons, sommelier, smoking costumes, dep. 10.-, Vareuses dep. 5.—, blouses, jupes, chaussures pour hommes Nos 40, 41, fourrures, dep. 8.—. **A. KOLLER, Pré du Marché 3, LAUSANNE.**

Jeune homme

cherche place de portier ou garçon de maison.

Jeune fille

demande place pour servir au café ou aider au ménage. S'adr. au **Nouvelliste sous 802.**

A vendre plusieurs stères

bois de noyer

sec. S'adr. **Café de la Poste Chamoson.**

A vendre à Pramagnon, 4 toises de

foin et refoin

et 100 bottes BELLE PAILLE. S'adr. **Mce Constantin, Nax.**

Faute de travail à vendre

mûles

6 ans bonnes pour le travail on échangerait contre cheval âgé, mulet ou bétails.

S'adresser au Nouvelliste sous 540.

A vendre une

laie

de 10 tours portante pour le 10 janvier chez Borgeat Maurice, Vernayaz.

Gruyère

gras, belle pâte, le kg. 2.75, mi-gras, 2.30. bon maigre, fr. 1.65. **A. HALLER, BEX.**

Cinéma des Alpes -- St-Maurice

Mardi 8 décembre à 20 h. 30

Sensationnel Une merveille de l'écran Spectacle de gala avec Sensationnel

L'OISEAU DE LA MORT

Grand drame mystérieux et passionnant en 5 parties

LA NEURASTHÉNIE EST MORTE, VIVE LE RIRE

Billy au bal masqué

Fou-rire en deux parties

Actualités Actualités

Prix des places 1.60, 1.30, 1.—

AU PRIX DE FABRIQUE

MAISON D'ASSORTIMENT Avenue de la Gare **SION** Avenue de la Gare MAISON D'ASSORTIMENT

Grande Vente Escompte du 7 au 24 Décembre

N'attendez pas la fin de l'année pour faire vos achats

Sur tous ces articles 15% d'Escompte

Gilets, nouveauté pour dames, unis, bordés, carreaux, Jaccard, mi-soie		de 14.— à 22.50
Gilets pour Fillettes. Jaquettes pour Fillettes, costumes et robettes tricotés		nouveautés
Robes tricotées pour dames, avec bas, rayée ou toutes unies		OCCASION !!! 17.50
Un beau choix de Casaques et Blouses tricotées, unies, chinées, écossais, bordées, etc.		depuis 9.50
Confections de dames, en lainage ; Robes enfants et fillettes, tous genres, laine ou coton.		

10% d'escompte

Un lot Chapeaux feutre, hommes et jeunes gens	3.90	4.90
Un lot Chapeaux drap piqué pour jeunes gens		3.90
Un lot Bérets marin avec inscriptions, pour enfants		2.90
Un lot Maillots militaires, gris, très chauds	7.90	8.75
Un lot Maillots Sport, gris, à cravate, qualité extra, pour hommes,		14.50
Un lot Maillots Sport, chameau, col double, extra, pour hommes		16.50
Un lot Maillots Sport, mi-laine, à cravate, pour jeunes gens et hommes		4.50
Un lot de Camisoles, molleton chaud, pour hommes,	depuis	3.50
Un lot Caleçons, molleton chaud, pour hommes,	depuis	3.50
Un lot Cravates tricotées, mi-soie		—.95
Un lot Pantalons chauds, pour Messieurs, 11.—	12.90	14.50
Un lot Chemises Oxford, pour Messieurs, bonne qualité,	4.90	5.50
Un lot Chemises, broché molletonné, extra fortes		6.75
PROFITEZ ! ! ! Complets pour Messieurs, 49.—	54.—	65.—

10%

10%

10% d'escompte

Un lot Caleçons Sport, molletonnés pour Dames		3.60
Un lot Chemises, de dame, flanelette, garni dentelle,		3.50
Un lot Caleçons de dame, flanelette, garni dentelle,		2.50
Un lot Combinaisons, pour dames, flanelette, garni dentelle		5.90
Un lot Bas de laine, pour dames, côte 2/2 noirs	2.50	2.90
Un lot Tabliers sans manche, pour dames, belle satinette		4.90
Un lot Tabliers jardinier, bretelles, pour garçonnets, depuis		1.25
Un lot Robes cheviotte laine, pour Dames,	soldées	7.50
Un lot Vareuses mouflon, carreaux, très chaudes, pour Dames,		16.90
Un lot Tapis de table, 120/120,	depuis	4.25
Un lot Robes veloutine, pour Dames,		6.90
Un lot Drap pour vêtements d'hommes, noir, 140 cm.	6.50	7.50

Très grand assortiment **Grande Exposition de Jouets tout genre**

Sur tous les articles en magasin: **Tissus, Casquettes, Mouchoirs, Maroquinerie, etc. Sacs de dame, Mercerie, Quincaillerie, Papeterie etc.**

Du 7 au 24 Décembre 10% d'Escompte